Fédération CGT
de la Santé et de l'Action Sociale

Déclaration liminaire du mardi 30 juin 2026

Conseil supérieur de la Fonction publique hospitalière

Monsieur le ministre délégué de la Santé et de l'action sociale,

Monsieur le président du CSFPH,

Mesdames, Messieurs les membres du CSFPH,

La France est traversée par une période de canicule exceptionnelle par son intensité et sa précocité mais prévisible au regard des bouleversements climatiques qui progressent. Alors, permettez-nous de rendre ici hommage aux 1,2 millions d'agent·es qui travaillent dans les établissements de santé et d'action sociale de la FPH avec des conditions de travail déplorables et en sous-effectif chronique.

La vigilance rouge est de mise, le plan ORSAN est déclenché ainsi que le plan blanc et bleu dans plusieurs établissements.

Mais quid de l'installation des climatisations et de la réparation de celles qui sont en panne, des dotations en ventilateurs et surtout des aménagements de locaux efficaces alors que 60 % des structures sont déclarées être des passoires thermiques.

La CGT alerte les autorités sur les risques sanitaires et risques sociaux que cela entraîne.

Ce n'est pas qu'on chauffe, on surchauffe. Dès le week-end des 20 et 21 juin, les conséquences de la canicule dans les services se sont fait cruellement sentir, pour s'aggraver jour après jour depuis.

Dans les unités où la climatisation est défaillante ou absente, la température peut monter jusqu'à 38 degrés dans les chambres, dans les couloirs. C'est infernal pour les patients comme pour les personnels, on se retrouve dans des étuves. Sachant que la nuit, on ne peut pas ouvrir les fenêtres en raison du risque de fugue ou d'intrusion.

Tous les ans, vous nous dites qu'« *il y a un plan canicule ou Orsan, que tout le monde sera équipé et que tout va bien se passer* ». Et résultat, on arrive aujourd'hui à avoir 38 degrés dans certaines chambres. La Ministre a annoncé que très prochainement des climatiseurs portatifs seraient livrés, alors que dès le 06 juillet, un nouvel épisode caniculaire est annoncé.

De nombreux témoignages nous parviennent quant à l'impossibilité de garder les médicaments à des températures empêchant leur conservation si bien qu'ils ont moins, voire plus d'effet du tout ! Des blocs opératoires sont fermés faute de conditions ambiantes sécures.

Ce n'est pas sérieux, les patient·es, les résident·es, les bénéficiaires et les personnels méritent mieux. Vos déclarations mensongères sont tellement grosses, qu'elles en deviennent inaudibles, pour nous professionnel·les mais aussi pour le grand public. Une suggestion : passer des paroles aux actes, c'est mieux. Aujourd'hui, c'est plus de 1000 morts recensés. Combien en faudra-t-il pour que l'état se rendre compte de son inaction face aux changements climatiques, et aux conséquences liées à des coupes budgétaires constantes.

Ces mêmes coupes budgétaires de ces dernières années qui ont aggravé les déficits structurels, qui ne permettent plus l'achat de tous les équipements nécessaires ni de maintenir des effectifs suffisants, rendant plus difficiles les conditions de travail pendant cette période de canicule qui demande de réelles adaptations.

Au milieu de ce chaos, la ministre de la santé ose prononcer la phrase suivante : « *On ne va quand même pas s'arrêter de vivre à cause de la chaleur*. » Le choix des mots est important. Eh bien si, des gens vont s'arrêter de vivre et mourir à cause de la chaleur et parce que rien n'a été anticipé alors que chacun sait que ces épisodes vont devenir courants.

Les services d'urgences, en perpétuelle tension, sont submergés faute de personnel, faute d'une médecine de ville adaptée et calibrée, faute de lits d'aval que vous avez supprimés par centaines. Et en réaction, encore une campagne de culpabilisation dont le slogan est « *Les urgences, ça n'est pas une évidence* ». Autrement dit : arrêtez d'engorger les urgences ! Mais la population, pour une part toujours plus importante, n'a pas d'autre choix ! Vous renvoyez les patient·es vers leurs médecins traitants alors qu'il en manque cruellement, vous renvoyez les patient·es vers les centres 15 qui sont déjà engorgés en période « normale ».

Vos dernières déclarations dans le cadre de l'annonce du plan santé pour les professionnel·les de santé ont résonné comme une provocation dans les esprits des collègues. En effet, comment oser, surtout en pareil contexte, leur dire que pour aller mieux au travail, il faudrait déjà qu'ils apprennent à s'occuper d'eux ?! Allez aux toilettes, buvez de l'eau, prenez le temps de manger… Quel mépris et quelle méconnaissance de la réalité du quotidien des salarié·es dont vous avez la responsabilité !

Mauvaises conditions de travail, manque de reconnaissance des qualifications, des expériences, absence d'augmentation générale du point d'indice, recul de la reconnaissance de la pénibilité et, dernière en date, une négociation PSC au rabais.

La rémunération nette moyenne a reculé de 0,9 % en euros constants en 2023, après −2,2 % en 2022. Les revalorisations du point d'indice, +3,5 % en juillet 2022 et +1,5 % en juillet 2023, n'ont jamais rattrapé une inflation cumulée de 13,5 % sur la période 2022–2025. Puis est venu le gel total, en 2024 et 2025. C'est cette perte accumulée, sur une décennie et demie, que nous constatons.

Le tassement des grilles en est la manifestation la plus crue. Au 1er janvier 2026, 356 000 agent·es publics percevaient un traitement indiciaire inférieur au SMIC et le gouvernement a été forcé de leur verser une indemnité différentielle. Au 1er juin, ce sont plus de 800 000 agent·es concernés !

Sans oublier une fois de plus, une fois de trop, les 3 000 agent·es exclus du Ségur dans le médico-social. La division entre personnels que vous orchestrez doit cesser.

Enfin, les offensives sur les droits des personnel·les de la Fonction Publique ne s'arrêtent pas là : attaques sur le temps partiel thérapeutique, durcissement sur les arrêts maladie, attaques sur les autorisations spéciales d'absence, transgression des règles du temps de travail un peu partout… Quel est l'effet recherché ? Celui de faire fuir tout le monde ?

Vous réduisez ainsi l'attractivité de la FPH alors que vous comptez sur elle pour être en capacité d'agir en temps de crise.

Alors que l'on trouve dans ce pays de l'argent pour les budgets militaires, c'est la disette annoncée pour la santé et l'action sociale.

Il est pourtant impératif d'augmenter le point d'indice, de travailler sur la notion de « salaire égal » pour un travail de valeur égale, de reprendre en compte la pénibilité par la catégorie active et d'engager un plan pluriannuel de formations qualifiantes et d'embauches.

Nous savons que nos propos liminaires ne seront pas pris en compte mais il est important que vous les entendiez. L'ambiance feutrée des réunions ministérielles, vos décrets loin de la réalité du terrain montrent ô combien vous ignorez le quotidien des conditions de travail des agents et agentes et les conditions de prise en charge de la population. Le fossé qui sépare les économies budgétaires des besoins pour soigner correctement et dignement se creuse dangereusement à chaque loi de financement.

C'est pour toutes ces raisons et tellement d'autres que vous pouvez compter sur la CGT pour ne pas baisser la garde.

Nous ne nous laisserons pas endormir par le discours fataliste consistant à admettre qu'il n'y a plus d'argent. Ce sont vos choix qui ne sont pas les bons. Nous ne nous laisserons pas intimider par les atteintes aux libertés syndicales et à la criminalisation du militantisme qui se développent.

Les organisations syndicales ont rencontré pendant 45 minutes la ministre vendredi dernier, pour finalement rien dire que nous savions déjà. D'ailleurs FO à quitté la table après ses pseudos annonce et la CGT dès son départ. Un mépris de plus, aucune réponse sur l'organisations des soins pendant les vacances estivales qui arrivent aucune mesure de prévention pour les hospitaliers qui travaillent.

Notre organisation syndicale a écrit une lettre ouverte au premier ministre : aucune réponse apportée, comme sur le dossier PSC. L'heure est grave et la colère des professionnel.le.s est immense.

Comme vous le savez, notre organisation syndicale, pose des préavis journaliers, pour couvrir les actions et mouvements qui peuvent se déclencher à tout moment. Néanmoins, nous vous annonçons notre décision de construire une mobilisation pendant tout le débat parlementaire sur le financement de nos établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux et œuvrons déjà pour construire une première journée de grève et de manifestation le 15 septembre prochain.

***